



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°319 DU 23 AU 29 MAI 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 6 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 2 victimes de VSBG, 1 personne enlevée et /ou portée disparue ainsi qu'une personne torturée.

Parmi les victimes figure 1 femme torturée.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des admi-

nistratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires, à la justice, à la pandémie de la covid-19 et à la gouvernance ont été relevées dans les différentes localités du pays.

## **LES GRANDS TITRES**

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. DE LA GOUVERNANCE*

*III. AUTRES FAITS SECURITAIRES*

*IV. DE LA PANDEMIE DE LA COVID-19*

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	3
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	3
<i>I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	4
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	4
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET /OU PORTEES DISPARUES</i>	4
<i>I.4. DE LA JUSTICE</i>	4
<i>II. DE LA GOUVERNANCE</i>	5
<i>III. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	6
<i>IV. DE LA PANDEMIE DE LA COVID-19</i>	6
<i>V. CONCLUSION</i>	7

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
<b>CNL</b>	: Congrès National pour la Liberté
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>OPJ</b>	: Officier de Police Judiciaire
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement
<b>SOSUMO</b>	: Société Sucrière de Moso
<b>TGI</b>	: Tribunal de Grande Instance
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES**

##### ***Une personne tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

En date du 24 mai 2022, vers 19 heures, sur la colline Kibati, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Théogene Itangishaka, conducteur de taxi-moto, a été tué égorgé par Ndi-hokubwayo, Caporal-chef du camp Ngagara et Nta- kirutimana. Selon des sources sur place, après avoir

commis le forfait, les présumés auteurs ont emporté la moto que conduisait la victime. Selon les mêmes sources, en date du 25 mai 2022, Jean Marie et Diomède ont été appréhendés en zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, en train de vendre la moto. Les présumés auteurs ont été conduits au cachot du poste de police de la zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie.

#### **I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mai 2022 indique qu'en date du 22 mai 2022, vers 9 heures, Eloi Tuyisenge, âgé de 31 ans, conducteur de taxi-moto, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Matana, commune Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, la victime présentait des signes d'étranglement et a été retrouvée agonisant dans les cèdres à côté de la RN7 sur la colline Vyuya, commune Mugamba, province Bururi. Selon les mêmes sources, elle était portée disparue depuis le 21 mai 2022. Thierry Iradukunda auquel il avait prêté sa moto a été arrêté pour des raisons d'enquête.

toke, trois corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés par des pêcheurs qui se rendaient à leurs activités. Selon des sources sur place, deux corps parmi eux ne portaient pas d'habits et avaient des blessures au niveau de la tête et dans les côtes. Ces pêcheurs ont alerté des militaires en patrouille qui ont appelé Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune Rugombo qui est arrivé sur les lieux. Cette autorité a donné l'ordre à la population d'enterrer ces corps sans vie sans mener des enquêtes.

##### ***Trois corps sans vie d'hommes retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke***

En date du 29 mai 2022, vers 16 heures, à moins d'une centaine de mètres de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC, dans localité de Gatoki, colline Rukana, commune Rugombo, province Cibi-

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 28 mai 2022, vers 8 heures, sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, sur le point de pêche Nyagatanga, un corps sans d'un homme non identifié, ligoté et emballé dans un sac, a été retrouvé dans les eaux du lac Tanganyika. Selon des sources sur place, l'administration locale a procédé à son enterrement après le constat de l'OPJ, Félicien Ciza.

### **I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

##### ***Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mai 2022 indique qu'en date du 17 mai 2022, sur la colline Mushasha, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, M.N, âgée de 14 ans, a été violée par son père Louis Bizimana, pasteur et membre du parti CNDD-FDD alors que

sa mère se trouve en Arabie Saoudite. Selon des sources sur place, le cas a été connu lorsque son père punissait sa fille et cette dernière a dévoilé le secret en disant que le viol se faisait à maintes reprises. Selon les mêmes sources, le crime avait commencé depuis le départ de sa mère, il y a 4 ans lorsque la fille avait 10 ans. Durant ces années, elle avait gardé le secret car son père lui donnait des

cadeaux pour garder le silence. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police de la brigade de Gatumba pour des enquêtes en date du 19 mai 2022 mais il a été relâché, en date du 25 mai 2022.

***Une fillette violée en commune Kayokwe, province Mwaro***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2022 indique qu'en date du 22 mai 2022 vers 17 heures, au quartier Kagoma, colline Gihin-

ga, commune Kayokwe, province Mwaro, O. I., âgée de 8 ans, écolière à l'ECOFO Gasumo, a été violée par un boutiquier prénommé Fulgence alias Mudandaza. Selon des sources sur place, la victime rentrait de l'école et en passant devant la boutique, le présumé auteur l'a violée en lui promettant des biscuits. Selon les mêmes sources, la fillette l'a dit à l'épouse de son oncle. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée à l'hôpital de Kibumbu, le lendemain tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Mwaro.

**1.2.2. DES PERSONNES TORTUREES**

***Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gisuru, province Ruyigi***

En date du 27 mai 2022, vers 16 heures, sur la colline Kinama, commune Gisuru, province Ruyigi, Joselyne Nsabimana, âgée de 60 ans, militante du parti CNL, a été tabassée par deux membres de la milice Imbonerakure, Gaspard Nyawenda surnommé Gitenge, ancien chauffeur de la commune Gisuru et Clément Ikorukwigomba. Selon des sources sur place, cette vieille femme rentrait de ses champs

et en cours de chemin, elle s'est arrêtée sur une fontaine pour boire de l'eau et ces deux Imbonerakure se sont mis à la ruer des coups en l'accusant qu'elle et son époux ont refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été blessée au niveau du visage, de la tête et édentée par ses bourreaux. La victime a été conduite à l'hôpital de Gisuru tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

**1.3. DU DROIT A LA LIBERTE**

**1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET /OU PORTEES DISPARUES**

***Une personne enlevée en commune et province Bubanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mai 2022 indique qu'en date du 18 mai 2022, au service maternité de l'hôpital de Bubanza, commune et province Bubanza, le prénommé Fabien, infirmier, a été arrêté par Venant Miburo, respon-

sable du SNR en province Bubanza lorsqu'il était au service. Selon des sources sur place, la victime a été conduite vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, la victime avait publié des commentaires à propos du mot que le président de la République avait présenté à la population en rapport avec l'élevage des insectes et des mouches.

**1.4. DE LA JUSTICE**

***Trois personnes condamnées en province Cibitoke***

En date du 27 mai 2022, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Cibitoke, a condamné Charles Minani et Diomède Ntakirutimana à une peine de servitude pénale à perpétuité pour avoir tué Théogène Itangishaka, conducteur de taxi-moto, résidant sur la colline Kibati, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke dans la nuit du 24 au 25 mai 2022. Selon des sources sur place, Jean Marie Ndiokubwayo, militaire, qui a été accusé de complicité a été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale tandis qu'Egide Irankunda, Dieu-donné Nzeyimana et Dieu-donné Ntakirutimana ont été acquittés. Le Ministère public avait chargé ces

prévenus d'avoir commis un meurtre prémédité contre Théogène Itangishaka. Selon les mêmes sources, tous les condamnés avaient plaidé coupable au cours de ce procès. Signalons que dans une période ne dépassant pas 5 mois, huit conducteurs de taxi-moto ont déjà été tués dans les mêmes circonstances en commune Bukinanyana.

***Huit personnes dont trois policiers et un militaire arrêtés accusés de rançonner des gens en Marie de Bujumbura***

En date du 24 mai 2022, au bureau du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, lors d'une conférence de presse, le porte-parole de la police, Pierre

Nkurikiye, a présenté aux médias un groupe de 8 personnes dont trois policiers et un militaire accusées d'avoir enlevé et rançonné la population. Selon des sources sur place, ces 8 personnes sont 3 policiers, 1 militaire et 4 civils. Selon le porte-parole, il s'agit de Sergent Habimana alias Major Mwarabu, Adjudant-chef de police Apollinaire Manirakiza alias Kayenzi, 1<sup>ère</sup> classe de police Antoine Nsengiyumva, 2<sup>ème</sup> classe de police Arsène Niyongabire et 4 civils à savoir Ferdinand Ndereymana alias Gatayeri, Thaddée Nsengiyumva alias commissaire Ntare, Claude Nshimirumukiza ainsi que Constantin Kwizerimana, chauffeur. Selon les mêmes sources, ces hommes volaient l'argent parfois en enlevant des personnes et les relâcher après un versement d'une somme d'argent. Ces hommes ont été arrêtés

en date du 17, 18 et 20 mai 2022, en Mairie de Bujumbura. Il a également indiqué que parmi les victimes, il y a Fidélité Nsengiyumva ayant été volée 2 600 mille fbu, le 25 février 2022 ; Justine Ndorimana ayant été rançonnée 7 millions de fbu, le 6 mars 2022 ; Jean Marie Vianney Uwizeyimana, greffier au tribunal de résidence de Cibitoke, enlevée et relâchée après avoir versé 1 millions de fbu ; Dative Hategekimna et Micheline Ndikumana enlevées et relâchées après avoir versé 550 mille fbu, en date du 17 mai 2022, au quartier Carama, à bord d'un véhicule T Starlet A7278A ; Adeline Ndayikengurukiye arrêtée dans sa boutique à Kinama avant d'être, enlevée et relâchée après avoir versé 600 mille fbu.

## II. DE LA GOUVERNANCE

### *Suspension des cérémonies de célébrations du 3<sup>ème</sup> anniversaire du parti CNL en commune Rutegama, province Muramvya*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2022 indique qu'en date du 21 mai 2022, dans la zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, les cérémonies de célébrations du 3<sup>ème</sup> anniversaire du parti CNL ont été suspendues par le chef de zone. Selon des sources sur place, le comité communal dudit parti avait organisé une rencontre des membres du parti et qu'ils venaient à peine de commencer les activités, le chef de zone Mushikamo accompagné par des policiers et des membres de la milice Imbonerakure, a fait irruption pour les empêcher. Selon les mêmes sources, il a accusé ces membres du parti CNL de n'avoir pas participé aux travaux communautaires et de ne l'avoir pas invité.

Selon les mêmes sources, le responsable communal du parti CNL a essayé d'exhiber les correspondances officielles d'information sur la tenue de la rencontre mais en vain.

### *Suspension des festivités de l'anniversaire du parti CNL en commune Kayogoro, province Makamba*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2022 indique qu'en date du 21 mai 2022, les festivités de l'anniversaire du parti CNL ont été suspendues par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro, province Makamba. Plusieurs policiers dirigés par le commissaire communal de Kayogoro et le secrétaire permanent de la commune ont fait irruption dans la place pour suspendre les festivités. Selon des sources sur place,

les membres dudit parti ont été informés que la suspension était liée au fait que des militants du parti CNL venus des autres communes avaient répondu présents à ces festivités alors qu'elles étaient organisées au niveau communal. Cependant, les responsables de ce parti ont indiqué qu'il s'agissait de quelques invités constitués de représentants et des tambourinaires. Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro a fait savoir que même les responsables du parti CNL ne devraient pas participer à ces cérémonies.

### *Les irrégularités liées à la distribution du sucre SOSUMO en province Rumonge*

Du 25 au 26 mai 2022, quatre-vingt-dix-huit sacs de sucre SOSUMO ont été distribués dans les communes de la province Rumonge par les autorités de cette province afin de faciliter la vente de ce produit. En date du 24 mai 2022, Consolateur Nitunga, Gouverneur de cette province a sorti un communiqué de cette vente du sucre et il a précisé également la répartition des quantités de sucre selon les bénéficiaires. A titre illustratif, les communes Muhuta et Bugarama ont eu chacune 5 sacs de sucre et la quantité du sucre restant a été distribuée dans les différents points de vente de la commune Rumonge qui a bénéficié 88 sacs. Selon des sources sur place, lors de cette activité, les autorités administratives qui étaient à la fois superviseuses et distributrices ont privilégié des membres du parti CNDD-FDD au détriment des membres des autres partis politiques. Cette vente discriminatoire a entraîné des spéculations qui se sont manifestées à travers la hausse du prix en défaveur des personnes qui n'avaient pas pu

bénéficier le sucre et après quelques heures, ces derniers ont acheté un kilogramme de sucre à 7 000 fbu alors que le prix officiel annoncé par les autorités de cette province était fixé à 2500 fbu.

### ***Saisie de 65 sacs de sucre en commune et province Rumonge***

Dans la matinée du 27 mai 2022, lors d'une fouille perquisition organisée au marché central de Ru-

### ***III. AUTRES FAITS SECURITAIRES***

#### ***Un enfant blessé en commune Mugamba, province Bururi***

En date du 26 mai 2022, vers 13 heures, sur la sous-colline Nyabikonge, colline Coma, zone Muramba, commune Mugamba, province Bururi, Eddy Kubwimana, enfant, a été blessé par l'explosion d'un détonateur trouvé dans le champ de patate douce. Selon des sources sur place, le détonateur a été explosé dans les mains de cet enfant alors qu'il jouait avec deux autres enfants. Selon les mêmes sources, en date du 27 mai 2022, la police du poste de police du COCO Mugamba s'est rendue sur les lieux pour s'enquérir de cette situation.

#### ***De la maladie contagieuse au Burundi***

Dans certaines provinces du Burundi, une maladie contagieuse connue sous l'appellation de la fièvre du Rift Valley attaquant les vaches et les chèvres a été détecté. En date du 24 mai 2022, dans sa déclaration, le directeur général de la Santé animale au sein du ministère chargé de l'Elevage, Dr Désiré Ntakirutimana, 464 cas de vaches atteintes de la maladie de la fièvre de la vallée du Rift sont déjà enregistrés dans tout le pays. Selon lui, ce sont surtout les provinces du nord du Burundi comme Kirundo, Muyinga et Ngozi qui sont les plus touchées par cette maladie qui peut être transmise par voie vectorielle, par contacts directs ou à travers diffé-

### ***IV. DE LA PANDEMIE DE LA COVID-19***

#### ***Deux cent-six cas testés positifs à la Covid-19 dans les communes Vumbi et Ntega, province Kirundo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2022 indique que depuis le 18 mai 2022, le district sanitaire de Vumbi qui englobe les com-

munales, la police a saisi 65 sacs de sucre SOSUMO qui avaient été transportés à Rumonge à bord d'un véhicule de type DYNA en provenance de Bujumbura. Selon des sources sur place, ces quantités de sucre ont été saisies chez Manassé avec 15 sacs, chez Nadine avec 15 sacs, chez Cassoni avec 9 sacs et chez Firmin Ndayishimiye avec 26 sacs.

rents types de moustiques. Ces cas de vaches atteintes de la fièvre du Rift Valley ont été enregistrés et confirmés après des analyses au laboratoire et il y en a qui sont mortes. Des mesures qui sont entre autres l'interdiction du commerce des animaux, de mouvement de bétail et d'abatage des bêtes concernant les zones affectées ont été prises.

#### ***Formation para-militaire des Imbonerakure en province Cankuzo***

Depuis le matin du 23 mai 2022, au parc de la Rububu et dans les savanes proches de la commune Kigamba, province Cankuzo, environ 150 membres de la milice Imbonerakure dont 30 filles venus de toutes les communes de la province Cankuzo ont commencé une formation para-militaire sous la supervision de Révérien Ndugi, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ces membres de la milice Imbonerakure portaient des t-shirts, des tenues de sport et avaient dans leurs mains de gros bâtons. Selon les mêmes sources, le matin du 24 mai 2022, certains ont couru dans les rues de la commune Kigamba, et vers 13 heures, ils se sont rassemblés avec leurs assiettes et gobelets au stade de Kigamba pour se nourrir. Marciane Citegetse, contrôleur provincial d'état civil, était chargée de la collecte de toutes les contributions pour approvisionner ces Imbonerakure en nourriture.

munales Vumbi et Ntega compte 206 cas testés positifs à la Covid-19. Selon des sources sur place, faute d'aménagement d'un site d'isolement, les malades sont renvoyés à la maison.

## ***V. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des faits sécuritaires, à la justice, à la gouvernance et à allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays. la pandémie de la covid-19 dans certaines localités du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux